

TERRAINS DE SPORTS

N°170
MARS AVRIL 2022

CRÉATION, GESTION & ENTRETIEN DES SOLS ET DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

FERTILISATION p 38

Construire son programme de fertilisation

PLACE DU PRO.com
VILLE · SPORT · PAYSAGE
Retrouvez tous les produits et conseils

SPÉCIAL ANDIISS p 24

Comment co-construire
une politique sportive territoriale ?

MATÉRIELS & ÉQUIPEMENTS p 57

Facilitez la pratique handisport
dans vos gymnases

Numéro
spécial
ANDIISS

Un projet collectif

aux solutions techniques éprouvées

Lors de la construction de son nouveau complexe sportif, la Ville d'Aizenay (85) a misé sur la multi-activités et sur des technologies ayant fait leur preuve. Une combinaison gagnante pour faciliter son utilisation et sa gestion.



Des gradins fixes d'une capacité de 450 places surplombent l'aire de jeux multisports. Un rideau d'occultation permet de masquer la lumière naturelle pour les compétitions de badminton.

Sur les dix dernières années, la Ville d'Aizenay, environ 10 000 habitants, a consacré, en moyenne, plus de 1,2 million d'euros par an pour la réalisation et la rénovation complète d'équipements sportifs : dojo, hall de tennis couverts, terrain de football en gazon synthétique, piste d'athlétisme... L'année 2022 ne fera pas exception, bien au contraire, puisque la collectivité inaugure son nouveau complexe sportif OmEGA (Omnisports Escalade Gymnastique Aizenay). Ce projet est né d'une opportunité, avec la création d'un futur lycée qui ouvrira ses portes à la rentrée 2022. Un partenariat s'est créé entre la Ville d'Aizenay, le Conseil régional Pays de la Loire et les associations sportives afin que ce complexe sportif soit adapté aux besoins, comme l'indique Sylvain Challet, adjoint aux sports : "nous aurions pu simplement suivre le cahier des charges pour un gymnase utilisé par un lycée, c'est-à-dire construire une salle multisports avec deux vestiaires. Toutefois, nous avons préféré saisir cette opportunité pour construire un véritable complexe sportif afin de répondre aux attentes actuelles et futures des sportifs de notre commune. Ainsi, nous travaillons depuis 5 ans sur ce projet qui est l'un des plus importants consacré aux sports à Aizenay et l'investissement le plus conséquent du mandat."

Une salle multisports entièrement équipée

La salle omnisports de 54,40 x 26,30 m peut accueillir 9 terrains de badminton, 3 terrains de handball, 4 de basket-ball ou 5 de volley-ball. La Collectivité a choisi le revêtement en PVC Supersol SL de Limonta Sports : un sol de 8 mm d'épaisseur parfaitement adapté à la pratique des différents sports de salle, y compris les activités handisports. Parmi ses caractéristiques techniques, il possède un rebond de ballon de 99 % et une déformation verticale de 1 mm. Si la salle dispose des équipements sportifs classiques (2 cages de handball, 2 paniers de basket-ball principaux et 6 latéraux), des ancrages au sol ont été positionnés pour installer du matériel de gymnastique en cas de compétition, et ainsi profiter des tribunes de 450 places. L'éclairage est un système LED, avec 4 rampes pour un total de 88 luminaires (soit 20 000 lm). Dimmable, il permet de régler à tout moment l'intensité de la lumière avec 3 niveaux : 300, 600 et 800 lux (compétition). Pour ce dernier mode, le coefficient d'uniformité concernant l'éclairage est de 0,95. Par ailleurs, afin de disposer d'une salle parfaitement équipée, les élus ont investi dans un tableau de scores et un écran vidéo de 7 m² (les deux fournis par Bodet Sport). "Nous ne souhaitons pas que cette nouvelle salle soit remplie de panneaux publicitaires, loin

d'être une solution très esthétique. Néanmoins, nous connaissons l'importance de la mise en avant des partenaires privés de nos clubs sportifs. C'est pourquoi, nous avons opté pour cet équipement très dynamique, aussi bien pour donner un maximum d'informations techniques lors des matchs, que pour valoriser les sponsors par l'intermédiaire des spots vidéo" argumente l' élu.

Enfin, situé au fond de la salle multisports, un mur d'escalade, classé au niveau départemental, mesure 27 x 11 m. Il compte 21 voies, soit une cinquantaine de parcours possibles.

“Notre ambition nous oblige à maintenir la qualité de nos structures et à construire de nouveaux équipements”

Salle de gymnastique, l'ouverture d'une section masculine

Le site dispose également d'une salle spécialisée de gymnastique d'une superficie de 1 000 m² entièrement équipée (praticable, agrès, tables de saut, cheval d'arçon, pistes d'acrobatie, poutres) avec un espace public de 50 places. Les praticables sont directement installés sur un sol en béton brut. "A l'étroit dans l'ancienne salle, le club d'environ 600 adhérents (le plus important de la ville) peut désormais continuer son développement. Ce nouvel espace de pratique et l'achat de nouveaux matériels lui a notamment permis d'ouvrir une section masculine qui n'existait pas jusqu'à présent" précise l'adjoint aux sports.

En outre, l'établissement comprends 6 vestiaires pour les sportifs (4 pour la salle multisports et 2 pour la gymnastique), 2 pour les arbitres, un local anti-dopage servant aussi d'infirmerie, une salle de réunion et un espace de convivialité.



©Ville d'Aizenay

La Ville a profité de la construction d'une nouvelle salle de gymnastique pour changer l'ensemble du matériel du club (équipements fixes et mobiles). L'investissement est d'environ 185 000 € TTC.



Ce complexe sportif multi-activités, construit en collaboration avec le tissu associatif, illustre parfaitement la politique affirmée et assumée pour le développement du sport au sein de la commune.



FABRICANT FRANÇAIS DE BUTS DE FOOTBALL

BUTS DE FOOTBALL SENIOR DIAMÈTRE 100 mm

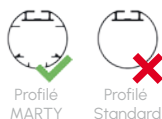
OFFRE DE LANCEMENT

1 030€ HT*

La paire

*Prix sans fourreau et départ d'usine

- Conforme Code du Sport
- Poids du profilé : 3,24 kg/ml
- Test de sécurité : 0 mm de déformation*
- Profilé en aluminium renforcé par des ailettes



F8043 – But de football diamètre 100mm

*Test réalisé en nov. 2022, dans les conditions normales d'utilisation, p. 202

CONTACTEZ-NOUS !

Route de la Meignanne
49370 Saint-Clément-de-la-Place
FRANCE

✉ contact@martysports.com

☎ +33(0)2 41 77 03 86

Retrouvez toute notre gamme football !

www.martysports.com



Un accès facilité grâce au contrôle d'accès

Afin de faciliter la gestion de ce nouvel établissement sportif, les élus ont opté pour la mise en place d'un contrôle d'accès par badge et par clés. Ils ont choisi la solution proposée par la société Rozoh pour un investissement d'environ 8 000 € HT. La porte principale est équipée d'un clavier à code et d'un lecteur de badge pour faciliter l'entrée des usagers (le système à code favorise aussi l'entrée temporaire d'un prestataire durant une période restreinte). Par la suite, toujours grâce à son badge, le responsable de groupe (associatif ou scolaire) accède à une armoire électrique : selon les droits attribués, il récupère un trousseau de clés lui permettant d'ouvrir les portes nécessaires (salle de gymnastique et local de rangement par exemple). Une fois la séance terminée, il doit repositionner les clés dans le coffret électrique.

C'est un test effectué sur ce bâtiment par la Ville d'Aizenay et elle pourrait équiper d'autres établissements si la solution donne satisfaction. Sylvain Challet a déjà répertorié plusieurs points forts : *"Le fait de pouvoir programmer et déprogrammer les droits d'accès à distance est un avantage important. De plus, la traçabilité des différents passages est facilitée. Enfin, en cas de perte, le coût des badges et bien moins onéreux que les clés sécurisées ou électroniques que nous utilisons sur d'autres enceintes sportives"*.

A n'en point douter, ce nouveau complexe sportif, fruit d'un véritable travail collectif, permettra d'améliorer la pratique des scolaires (deux collèges et le futur lycée) et de dynamiser l'offre associative des différents clubs, dont celui d'escalade qui a vu le jour en parallèle du projet.



Le mur d'escalade, classé au niveau départemental, est séparé du terrain multisports grâce à un rideau de séparation placé sur l'ensemble de la largeur.

Conception : spécificités et mutualisation

C'est l'agence CRR Architecture qui a conçu cette enceinte sportive de 3 854 m². Elle a notamment profité de la forte pente du terrain pour intégrer le bâtiment dans le paysage environnant. *"Cette topographie nous a avantagés pour intégrer le mur d'escalade dans la partie encaissée : ainsi, les 15 m de hauteur de cette partie du complexe sont amoindris pour une meilleure intégration, sans proposer un bâtiment massif juste à côté du futur lycée"* argumente Guillaume Rineau, conducteur de travaux chargé du projet au sein de l'agence CRR Ecritures Architecturales. Cette conception spécifique a également permis de positionner une entrée pour les sportifs sur le bas du bâtiment et une pour le public en partie haute. Cette dernière offre une vue plongeante et globale sur l'ensemble du complexe, très esthétique et assez rare pour être soulignée.

Par ailleurs, les élus ont souhaité profiter de cette double construction (complexe sportif et lycée) pour mutualiser certains espaces. C'est notamment le cas du parking, avec un stationnement végétalisé. De plus, le self et l'auditorium du lycée, en accès direct avec le complexe sportif, pourront être également utilisés lors d'organisation de grands événements. ■

Développement durable : un bâtiment exemplaire

Le gymnase d'Aizenay sera certifié HQE Bâtiment Durable : une certification encore inédite puisque l'enceinte sportive fait partie des projets expérimentant en exclusivité cette certification. De plus, l'établissement possède un niveau E2C1 du label E+C- (Bâtiment à Énergie Positive et Réduction Carbone), anticipant ainsi la nouvelle Règlementation Environnementale (RE 2020) pour les bâtiments sportifs qui n'est pas encore sortie. Elle repose sur une transformation progressive des techniques de construction, des filières industrielles et des solutions énergétiques, afin de maîtriser les coûts de construction et de garantir la montée en compétence des professionnels. Parmi les spécificités techniques, on peut citer l'enveloppe du bâtiment en zinc, un matériau plus qualitatif et avec une durée de vie plus longue par rapport à un bac acier classique. De plus, la lumière naturelle est filtrée (afin d'éviter d'éblouir les sportifs et les spectateurs) grâce aux 580 m² de surface en polycarbonate installés en bardage. ■

FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage **Ville d'Aizenay**

Architecte **CRR Architecture**

Entreprise en charge des travaux sols sportifs **Art Dan**

Fournisseur sol sportif **Limonta Sports**

Fournisseur équipements salles de sports **Nouansports**

Fournisseur équipements salles de gymnastique **Gymnova**

Mur d'escalade **Entre-Prises**

Tableau de score et écran vidéo **Bodet Sport**

Contrôle d'accès **Rozoh**

Durée des travaux **18 mois**

Coût total **8 477 000 €**

Subventions

- Conseil régional Pays de la Loire : 1 360 000 €
- Etat (DETR) : 450 000 €
- Contrat Territoire Vendée : 107 307,93 €